

INFOS GENERALES

Le marché s'ouvre, mais à quel prix ?

Le 1 juillet 2007, tous les clients résidant à Montataire auront la possibilité de choisir un fournisseur d'électricité autre que la RCCEM.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Cette faculté déjà mise en place dans le domaine des télécommunications résulte de l'application d'une directive européenne. Les clients optant pour ce changement auront comme interlocuteur ce nouveau fournisseur pour leur facture, leur contrat. Cependant, vous pourrez toujours contacter la RCCEM lors de panne électrique, car la RCCEM sera toujours responsable de l'acheminement de l'électricité jusqu'à votre compteur.

Il est important de porter à votre connaissance les points suivants :

- ❑ Le fournisseur alternatif que vous choisirez ne pourra vous alimenter qu'à un tarif de marché libre, ce tarif fluctuant selon le cours de la Bourse.
- ❑ Seule la RCCEM, considérée comme le fournisseur historique, peut continuer à vous alimenter au tarif réglementé (tarif actuel), 20 à 30% en dessous de ce tarif de marché.

La loi ne permettrait pas a priori d'accorder les avantages du tarif réglementé aux clients qui emménageraient dans un nouvel appartement ou une nouvelle maison après le 1 juillet 2007.

Cette disposition doit être précisée par les instances européennes.

Une chose est certaine, pour ceux qui emménageraient dans un logement pour lequel l'ancien résident aurait décidé de se fournir en électricité auprès d'un autre fournisseur que la RCCEM, il ne sera plus possible de revenir en arrière, c'est à dire de bénéficier de l'ancien tarif.

En tout cas, la RCCEM ne manquera pas de vous tenir informé de tout changement important dans ce domaine.

Pour votre information, un rappel des différentes étapes de l'ouverture progressive du marché de l'électricité en France





Domaines d'activités de la RCCEM

Journée Portes Ouvertes en juin

Afin de porter à votre connaissance les forts enjeux de l'ouverture de marché décrits dans l'article ci-dessus, une journée Portes Ouvertes est prévue le samedi 23 juin 2007. L'objet de cette journée est de vous présenter simplement les enjeux de l'ouverture du marché de l'électricité et d'en débattre avec vous librement. Lors de cette journée Portes Ouvertes, nous aurons également le plaisir de vous présenter les réaménagements de l'accueil physique, le nouveau site Internet.

Un site internet à la RCCEM

La RCCEM envisage de créer son site Internet pour l'été 2007.

Ce site aura pour finalités premières de :

- ❑ Vous informer sur nos activités, les différents évènements (travaux, coupures), la tarification, les mesures pour économiser l'électricité
- ❑ Vous informer sur le câble avec le contenu des bouquets et les tarifs associés
- ❑ Vous donner la possibilité de nous contacter pour nous communiquer un index de compteur par exemple ou nous signaler une panne d'éclairage public

Un accueil physique plus agréable

La RCCEM envisage de réaménager cette année l'accueil physique. Cet accueil est jugé trop exigü et ne permet pas de vous réserver un accueil optimal tout en respectant les règles de confidentialité.

Pour cela, la surface dédiée à l'accueil sera doublée ; un bureau supplémentaire est prévu pour vous accueillir afin de traiter vos demandes particulières.

Les locaux devraient être achevés pour l'été 2007.

ELECTRICITE

Investissements 2007

La RCCEM a prévu cette année 2007 de renouveler

- ❑ 1500 m de réseau 15000 volts soit 6% de son réseau. Les rues concernées sont les rues Jacques Duclos, rue du Général de Gaulle, rue du 8 mai 1945, cavée des aiguillons, rue de Condé.
- ❑ 700 m de réseau basse tension. Les rues concernées sont les rues Abel Lancelot, rue de Condé, rue Jules Uhry, rue Bessemer, rue Roger Salengro. Nous profiterons de ces travaux de voirie pour enfouir également le réseau de télédistribution.
- ❑ 9 postes de distribution publique.

Ces travaux sont nécessaires pour remettre à niveau le réseau 15000 volts récupéré à EDF en fin d'année 2004 et pour vous permettre de bénéficier d'une qualité de fourniture optimale.

Rénovation de postes

En fin d'année 2006, la RCCEM a confié à l'association du Clos du Nid la remise en peinture de plusieurs postes de distribution. Il s'agit des postes situés rue de la République, rue Henri Vieillard, avenue Ambroise Croizat, avenue Guy Moquet (photo en annexe).

Malheureusement, un de ces postes a fait de nouveau l'objet de tags, ce que nous déplorons. En 2007, la rénovation extérieure des postes de distribution sera maintenue voire renforcée. La réalisation sera confiée à la Régie de Quartier de Montataire récemment mise en place.



CABLE

Résultats de l'enquête de satisfaction

L'an dernier, la RCCEM a souhaité connaître votre degré de satisfaction quant au service de la télédistribution. Cent soixante-dix personnes ont ainsi été interrogées.

Vous êtes plusieurs à nous avoir fait part de problèmes de réception surtout pendant l'été, période de la coupe du monde. Les problèmes ont été résolus, il s'agissait d'un dérèglement des paraboles de réception.

Quant au contenu des bouquets, vous êtes 76% à être satisfaits et 24% d'entre vous souhaiteraient un aménagement des bouquets.

Je vous informe qu'une réflexion est actuellement en cours pour adapter le contenu des bouquets à vos attentes.

Une information plus précise sera communiquée dans le prochain numéro.

La RCCEM tient à remercier celles et ceux qui ont accepté de répondre à cette enquête, l'objectif étant de détecter vos attentes pour mieux répondre à vos besoins.